



6, Allée des gardes royales
78000 Versailles

Bulletin d'Adhésion

2022

VOUS Nouvelle adhésion / Renouvellement

Mr / Mme (*rayez la mention inutile*)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Email :

Portable :

N° Rue :

Code Postal : Ville : Pays :

CONJOINT(E) Nouvelle adhésion / Renouvellement

Mr / Mme (*rayez la mention inutile*)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Email :

Portable :

Voitures en possession :

Marque :	Modèle :	Date de mise en service :

COTISATION ANNUELLE 2022 :

Individuel (+ 18 ans)	Nombre : x	25 euros	Total : euros
-----------------------	------------------	----------	---------------------

Chèque (*Nom de la banque et numéro du chèque*) :

Merci de libeller le chèque à l'ordre de DeafCarClub et d'envoyer au Trésorier :

**Nicolas VIVET
55, rue Sevigné
94490 ORMESSON-MARNE**

Virement (A partir du 01/01/2022)

IBAN : FR76 1020 7002 3922 2146 8846 334 – BIC : CCBPFRPPMTG - BP Rives de Paris

En adhérant à l'association DeafCarClub, je m'engage à respecter les dispositions des statuts et le règlement intérieur.

Je pourrais ainsi :

- participer et voter aux assemblées générales
- participer aux manifestations organisées par l'association

Tout membre inscrit aux sorties doit respecter et engager les conditions de paiement prévues à cet effet.

En cochant, vous autorisez DeafCarClub à prendre des photos des adhérents pendant les activités et à les diffuser.

Date et Signature :

DeafCarClub

Association loi 1901 parue au JO : le 26 Décembre 2015 sous le n° annonce 1531
SIRET : 820 529 576 00010

CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE DEAFCARCLUB

L'esprit véhiculé par notre club est celui d'un certain art de vivre et de conduire, en mode "gentlemen drivers" lors des meetings organisés sous l'égide de DeafCarClub.

Il est indispensable que les membres prennent connaissance et respectent notre charte avec les règles énoncées ci-dessous afin de garantir le bon déroulement des meetings.

Règles de courtoisie au volant et rappel du Code de la Route :

-Je respecte en toutes circonstances et ne m'énerve pas au volant, notamment en cas d'encombrements. Je ne néglige pas les dangers de la route.

-J'évite une conduite dangereuse et j'adapte le rythme de conduite de la circulation sur la route quels que soient les usagers.

-J'évite les coup de gaz ou de klaxon intempestifs ainsi que les dépassements dangereux.

-J'évite les drifts et donuts, frein à main ou dérapages inutiles...

-Je reste concentré(e) sur ma conduite et j'évite des étourderies (photos en conduisant, communications prolongées en roulant...)

-Je respecte en toutes circonstances les emplacements signalés « Handicapés », Livraisons, Ecole, Sortie de chantier, Arrêt de bus. Je laisse libre les issues de secours ou réservées aux services d'urgence (Pompiers, SAMU, Hôpitaux).

-J'évite une consommation abusive avant de prendre la route, des boissons alcoolisées et j'évite tout produit pouvant diminuer ma capacité à conduire et à maîtriser mon véhicule (drogue, divers stupéfiants, etc...)

-Je fais attention et suis prévenant(e) vis-à-vis des usagers les plus exposés au danger que ce soit sur la chaussée (piétons, cyclistes et motocyclistes), ou sur les trottoirs (enfants, handicapés, personnes âgées).

-Je donne la priorité aux piétons aux passages réservés. Je ne stationne pas sur les trottoirs, ni sur les voies cyclables et les passages aménagés. Je ne m'arrête pas dans les zone de circulation continue (VRU, autoroutes, ronds points...)

-Je ne "force" pas la priorité à droite, aux "céder le passage" et facilite l'insertion aux rétrécissements de chaussée. Je veille à la fluidité de la circulation.

-Je veille au bon état de mon véhicule, afin de contribuer à une meilleure sécurité sur la route et au respect de l'environnement.

-et plus généralement j'évite tout comportement excessif durant les parcours de meetings pouvant mettre en danger les personnes, nuire à la tranquillité des riverains ou porter directement atteinte à l'image du club et de ses membres.

Règles diverses :

-En dehors des parcours automobile, l'ambiance d'entente et de convivialité doit régner parmi les participants du meeting et tout problème de comportement préjudiciable ou autre doit être impérativement rapporté au Président du Club ainsi qu'aux membres du CA Team pour le résoudre.

-Toute publication des photographies et vidéos prises durant ces manifestations organisées par DeafCarClub doit être soumis à un accord préalable auprès du conseil d'administration.

Tout membre ne respectant pas les règles énoncées pourrait se voir interdire de meeting et être exclus de l'association le cas échéant (après décision collégiale du conseil d'administration)

L'esprit club, la sécurité et l'image de notre association étant du ressort de tous, nous remercions à chacun de respecter ces règles et de les rappeler au besoin aux nouveaux qui n'y seraient pas encore familiarisés.

Pour toute consultation de statuts, merci d'en faire la demande au CA TEAM qui vous le transmettra.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Reconnait avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite de DeafCarClub et m'engage à la respecter pleinement.

Signature du membre :

Signature du membre copilote (le cas échéant) :